

## Règles de l'art du pilote

- Règle n° 1 : Faire en sorte d'être apte à réaliser le vol sur le plan physique, sur le plan mental et sur le plan intellectuel (*être conscient de ses propres limites*).
- Règle n° 2 : Douter à priori. Vérifier les informations disponibles.
- Règle n° 3 : Etre sur ses gardes, au sol comme en vol, surtout quand tout va bien.
- Règle n° 4 : Ne jamais rester sur un doute.
- Règle n° 5 : Assurer en priorité le pilotage de la trajectoire et la surveillance visuelle extérieure.
- Règle n° 6 : Ne pas céder à une pression extérieure sans s'assurer que la sécurité est préservée.
- Règle N° 7 : Définir la priorité des tâches et savoir hiérarchiser les actions.
- Règle N° 8 : Collecter toutes les informations et les analyser avant de prendre les décisions.
- Règle N° 9 : Laisser les choix ouverts (*envisager plusieurs alternatives en cas d'échec*).
- Règle N° 10 : Action- vérification : une action doit impérativement être suivie de la vérification du résultat obtenu par rapport au résultat recherché.
- Règle N° 11 : Appliquer méthodiquement et scrupuleusement les procédures.
- Règle N° 12 : Etre devant l'avion (*connaître l'objectif et les actions à mener dans les minutes à venir = anticiper sur ce qui va se passer*).
- Règle N° 13 : Avant toute action, envisager les conséquences.
- Règle N° 14 : Se conditionner mentalement à la réalisation des procédures (*je connais les procédures et je me les remémore avant de les appliquer*).
- Règle N° 15 : Adopter un comportement qui facilite la communication entre tous les intervenants de la réalisation du vol.
- Règle N° 16 : Partager son expérience (*rendre compte des situations vécues et de la manière dont elles ont été maîtrisées*).